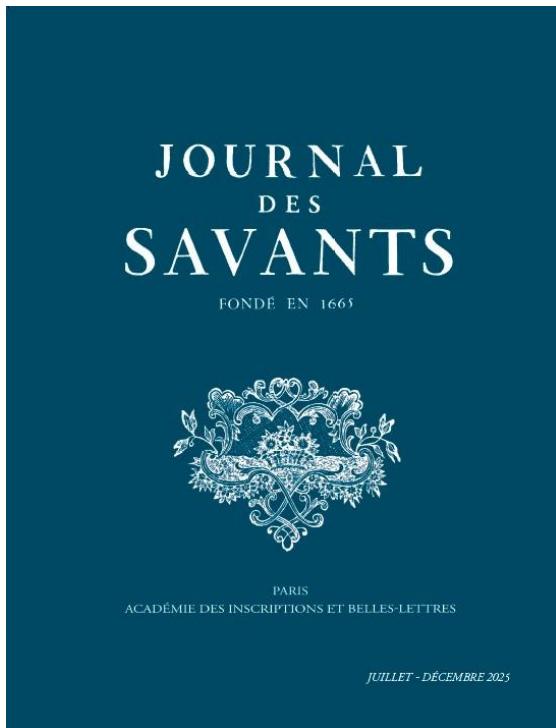


Académie des Inscriptions et Belles-Lettres
Hommages déposés lors de la séance du 19 décembre 2025

Jacques JOUANNA



« J'ai l'honneur de déposer sur le Bureau de l'Académie le fascicule 2 (juillet-décembre) du *Journal des Savants* paru en décembre 2025. Il comprend 168 pages et se compose de six articles. Les auteurs de deux d'entre eux appartiennent à l'Académie, soit comme membre, soit comme correspondant. Les articles seront présentés ici dans l'ordre de parution dans le volume.

Les trois premiers sont consacrés à la Grèce. Celui qui ouvre ce second fascicule porte sur la science grecque. Il est dû à un jeune chercheur chargé de recherche au CNRS, Victor Gyseberg dont le talent a déjà été reconnu par notre Académie, puisqu'il a obtenu cette année le prix de l'Académie Suzanne Amigues. En attendant un plus long article qu'il prépare sur le déchiffrement de palimpsestes par des techniques modernes, il nous a offert un bref article, ce qui n'est pas l'usage dans le *Journal des Savants*, mais c'est un petit bijou intitulé « La mesure du poids

de l'eau par Théophraste ». Dans le débat sur l'évaluation de la science en Grèce antique, elle est traditionnellement considérée comme théorique et géométrique ; cependant, « une tendance plus récente réévalue les pratiques de la mesure quantitative et expérimentale chez les Grecs. L'auteur entend contribuer au débat par l'étude d'un cas précis : l'expérience de Théophraste sur la pesée de l'eau. Dans son traité *Sur les eaux*, conservé sous forme de témoignages (Athénée, Plutarque), Théophraste a pesé l'eau près des mines d'or du Mont Pangée, là où des balances de précision étaient évidemment nécessaires pour peser l'or. Il a trouvé que la pesée de l'eau varie selon la température : elle est plus lourde en hiver qu'en été. Le résultat est que l'épaisseur de l'eau en hiver retardé son écoulement dans les horloges à eau, les clepsydres. Or, les chiffres donnés par le témoignage d'Athènéa sur la pesée (96 unités par cotyle en hiver, et 46 en été) donnent un écart invraisemblable pour une balance de précision. En réalité, la densité de l'eau ne varie que de quelques pourcents : à 4 °C, elle a une densité de 0, 999 g/cm³, à la pression atmosphérique moyenne, au niveau de la mer ; à 50 °C, de 0, 992 g/cm³. Une si grossière erreur n'est guère imputable à Théophraste, mais à la transmission par les chiffres dans un système acrophonique où le chiffre 91 pour l'été a pu être lu 46. La différence entre les poids de 96 unités en hiver et de 91 en été serait beaucoup plus proche de la réalité. En tout état de cause, au-delà du problème des chiffres, la pesée de l'eau près du mont Pangée à la demande de Théophraste peut être considérée comme un test expérimental de la théorie selon laquelle le froid a un effet de condensation. De plus, un résultat important d'une telle expérience était de mesurer l'impact de la température sur la marche des horloges à eau. Ce qui retient l'attention est la structure même du raisonnement. Théophraste part d'un principe physique (condensation

par le froid), observe une variation mesurable (poids de l'eau), identifie un effet technique mesurable (ralentissement des clepsydres), et conclut à une relation causale entre des éléments. L'exemple de Théophraste permet ainsi de nuancer deux lectures opposées mais également réductrices de la science grecque, d'un côté une science purement spéculative et de l'autre une proto-science moderne surtout à la période hellénistique.

La deuxième étude beaucoup plus longue, en tout une quarantaine de pages, concerne l'épigraphie. Son auteur est notre collègue, Patrice Hamon, professeur à l'UFR de grec de Sorbonne Université. Il s'intitule « Mysiens Abbaïtai et Kyméens dans l'Asie Mineure post-attalide. À propos d'une nouvelle stèle inscrite de Kymè d'Éolide. » La mission archéologique italienne de Kymè, la principale cité d'Éolide, a considérablement renouvelé nos connaissances, notamment en livrant des inscriptions d'un grand intérêt dominées par le spectaculaire dossier des décrets en l'honneur d'Archippè, la bienfaitrice de la cité. C'est en particulier des fouilles du théâtre que proviennent des inscriptions majeures. L'une d'entre elles, récemment publiée, est réexaminée de fond en comble par Patrice Hamon. Il s'agit de l'inscription intitulée « Nuovo decreto da Kyme eolica », publiée par Biagio Virgilio en 2023, dans *Studi su Kyme eolica VIII* avec un commentaire et une excellente illustration comprenant une photographie d'ensemble de la pierre (fig. 1) et de quatre photographies de détail (fig. 2, 4, 6 et 8). Avec quelques réserves, l'éditeur de l'inscription propose d'interpréter l'ensemble de l'inscription comme un décret unique des Kyméens en l'honneur d'un de leurs concitoyens qui, tout au long de sa carrière civique, aurait fait bénéficier sa patrie de ses aptitudes diplomatiques et de sa générosité financière. Ce serait un décret développé couvrant plusieurs années ou même plusieurs décennies d'un citoyen riche et entreprenant comme on en connaît tant d'autres à la basse époque hellénistique. Tout en rendant hommage à l'édition *princeps*, et en se fondant sur les bonnes photographies qu'elle fournit et qui sont reproduites ici au cours de la discussion (fig. 1 photographie de l'ensemble de l'inscription, p. 245, fig. 2, p. 249, détail des lignes 27-48) Patrice Hamon va proposer, par un réexamen de l'ensemble et de tous les détails, une nouvelle interprétation que le lecteur découvre, après deux observations capitales, d'une part que les trois fragments situés à droite sont à l'aplomb d'une même ligne et constituent l'arête droite originale de la stèle, et d'autre part que le texte n'est pas continu, car il y a deux *vacat* dont l'un marque la fin du texte qui précède (l. 1-27) et l'autre correspond à un titre d'un décret qui occupe la partie inférieure de la stèle (II, l. 29-48). Le début du second décret peut être comparé à d'autres décrets du dossier d'Archippè, et, de la sorte, permet de reconstituer la longueur des lignes de la stèle originale. C'est un décret qui, pour la langue, est comme les autres décrets de Kymè, c'est-à-dire, rédigé dans une *koinè* revêtue de traits éoliens. En revanche, le document supérieur (I), plus difficile à identifier, est rédigé entièrement en *koinè* et doit émaner d'une communauté politique différente. Il y est question d'un juge au retour dans sa patrie. C'est à partir de là que Patrice Hamon propose une solution alternative. Le juge en question est un Kyméen ayant séjourné dans un État étranger et ayant été honoré par lui. La solution proposée est que le décret I émane de la communauté des Mysiens Abbaïtai (cf. l. 21 et 23) qui ont sollicité des Kyméens un juge pour régler des conflits intercommunautaires et l'ont honoré avant de pourvoir à son retour en Éolide selon un scénario bien documenté par de nombreux exemples en Asie Mineure occidentale. C'est alors que Patrice Hamon relit ligne à ligne les deux décrets et rétablit nombre de passages, à partir d'une lecture évidente, et d'une comparaison attentive avec des inscriptions du même type. Puis il présente en fig. 3, p. 259 la stèle restituée. Le lecteur, tout au cours des analyses, est parfaitement convaincu. L'analyse a été faite seulement à partir de photos. Il reste à examiner directement la pierre, pour apporter éventuellement quelques précisions supplémentaires. Mais l'interprétation nouvelle ne peut pas être mise en cause.

Après l'épigraphie, la papyrologie termine la triade consacrée à la Grèce dans ce fascicule. Il s'agit d'un papyrus bref, mais qui a le double avantage d'être édité pour la première fois et de comporter une nouvelle attestation d'un vers d'Hésiode. C'est à Antonio Ricciardetto, chargé de recherche au CNRS, que nous devons cette contribution intitulée « Un fragment de discours sur la royauté : P. Fouad inv. 238. ». La collection des *P. Fouad*, en dépôt à l'Institut français d'Archéologie du Caire (IFAO), n'est pas négligeable : elle comprend une cinquantaine de pièces littéraires pour la plupart encore inédites. Sa publication a été lancée en 2017 par Jean-Luc Fournet (Collège de France) dans un programme de recherche intitulé « Papyrus grecs de l'IFAO », auquel participent Nathan Carlig (Université de Liège) et Antonio Ricciardetto (CNRS). Le programme doit mettre en valeur ces trésors par la publication d'inédits. Le *Journal des Savants* a déjà bénéficié de la publication d'un papyrus inédit de la Collection Fouad (P.Fouad inv. 220) dans son fascicule 2023/2, p. 351 sq. Le papyrus P. Fouad inv. 238 publié dans le présent fascicule est de provenance inconnue ; il est entré dans la collection des *P. Fouad* au printemps 1941. Antonio Ricciardetto a procédé à son examen autoptique lors de séjours de recherche à l'IFAO, en janvier 2022 et en mars 2023. Le papyrus est reproduit clairement à la page 277. C'est un fragment de rouleau de papyrus de couleur beige mesurant 7x 9,3 cm. Il contient les restes de 16 lignes. L'autre face du fragment n'est pas écrite. L'écriture est une petite majuscule droite, personnelle, qui, sans être particulièrement élégante, n'en est pas moins exercée. Elle peut dater de la première moitié du II^e siècle de notre ère. Le texte est d'abord transcrit, puis édité et traduit. Après des notes paléographiques, critiques et grammaticales, le contenu est commenté. Ce qui est le plus notable, c'est la citation du vers 80 de la *Théogonie* d'Hésiode, à propos de la muse Calliope qui accompagne les rois vénérables et s'insère dans l'ensemble d'un écrit sur la royauté, peut-être consacré à la figure du bon roi. Le papyrus est savamment réinséré dans la liste des sept passages où le vers 80 de la *Théogonie* d'Hésiode est cité par la prose grecque impériale de l'Antiquité tardive et dans celle des quatorze papyrus relatifs à la royauté et à son éloge. Chacun de ces fragments papyrologiques confirme à sa manière l'intérêt des lecteurs du Pays du Nil pour cette littérature sur la royauté et ces « miroirs des princes ».

Après ce triptyque sur la Grèce vient un diptyque sur Saint François d'Assise. C'est d'abord la communication de Sylvain Piron, directeur d'étude à l'École des Hautes Études en sciences sociales (EHESS) intitulée « *Frater Franciscus* et la chapelle Saint-Grégoire du *Sacro Speco* de Subiaco ». Dans la partie est du Latium, les versants escarpés de la haute vallée de l'Aniene au pied des monts Sibruins sont constellés de grottes qui ont été une zone favorable à la vie érémitique chrétienne. Le lieu a été marqué par la retraite de Benoit de Nurcie dans une grotte vers l'an 500 (le *Sacro Speco*, la sainte grotte), qui donna lieu, au fil des ans, à plusieurs communautés monastiques et à la construction d'un complexe religieux bénédictin fort complexe, dont l'auteur de l'article retrace avec minutie l'histoire. Ce qui est au centre de l'étude est un édifice précis, la petite chapelle Saint Grégoire, bâtie contre la roche, dans l'espace le plus reculé du monastère haut de Subiaco autour de la grotte sacrée. La chapelle a été consacrée par le futur pape Grégoire IX, alors évêque d'Ostie. C'est une indication donnée par une inscription sous la représentation de l'autel (fig. 4, p. 301). Mais la chapelle est surtout connue par la représentation de François d'Assise (fig. 1). C'est un portrait en pied avec l'inscription « *Frater Franciscus* ». Il apparaît sans nimbe de sainteté ni traces de stigmates, pieds nus, vêtu d'une tunique sobre, dont la capuche haute s'élève au-dessus de sa tête, la main droite sur le cœur, muni d'une corde en guise de ceinture, tenant dans l'autre main un rouleau comportant la salutation des Frères mineurs : *Pax hic domui* (« Paix à cette maison ») (fig. 1). Cette image célèbre depuis le XVII^e siècle n'a cessé de donner lieu à d'innombrables travaux, le dernier datant de 2023. Les conclusions sont les plus variées, depuis un portrait sur le vif jusqu'à la mise en doute que François en ait été le sujet initial, à cause de nombreuses retouches. De plus,

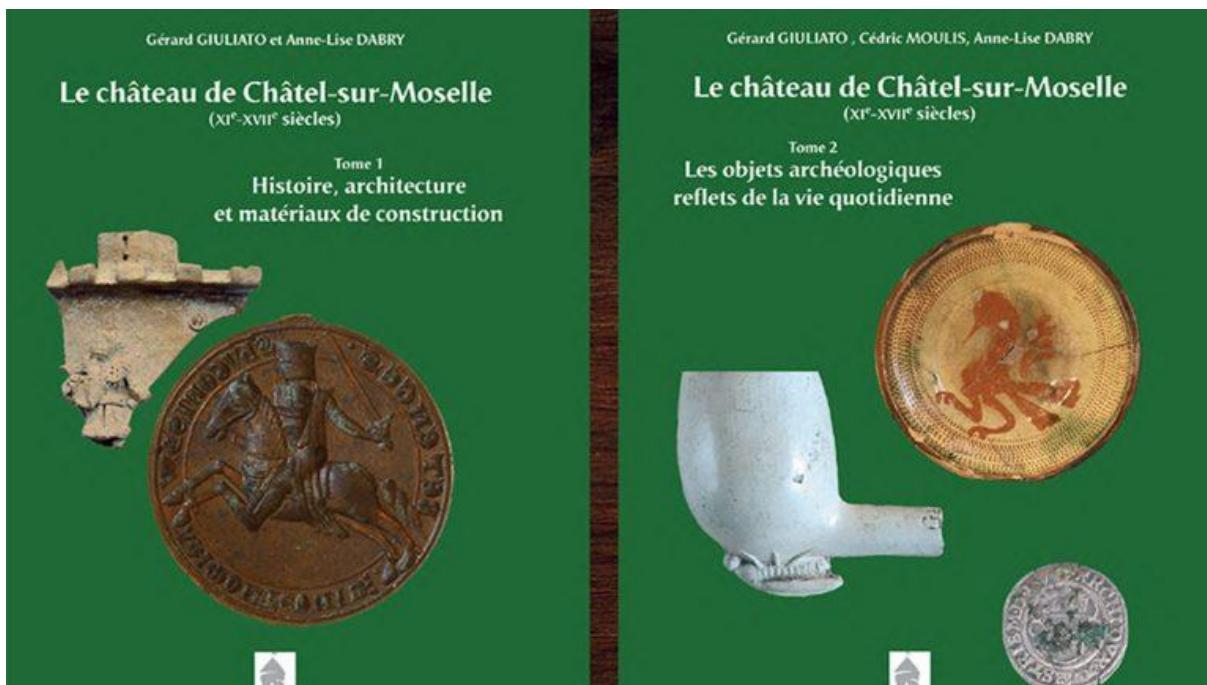
la question se complique par les rapports qui peuvent exister entre le cardinal-évêque devenu pape qui a consacré l'église et Frater Franciscus dont le portrait occupe une place importante. L'auteur réexamine la question en reprenant dans sa globalité la description de toutes les peintures et toutes les inscriptions qui ornent la chapelle, auxquelles s'ajoute, à l'extérieur de la chapelle, sur la droite de l'entrée, une fresque appartenant au même cycle où le dédicataire de la chapelle, Grégoire le Grand, doté d'un nimbe de sainteté et d'une tiare papale, se penche sur un Job affligé de plaies sanguinolentes sur la totalité de son corps (fig. 5). Après cette analyse menée dans tous les détails, l'auteur se rallie à la conception unitaire qui n'attribue pas l'ensemble à deux maîtres, mais à un seul, car il est difficile d'établir une démarcation stylistique nette d'autant plus que certains éléments décoratifs se retrouvent à l'identique dans l'ensemble de l'espace peint, notamment un liseré alterné bleu et rouge sur fond blanc qui encadre aussi bien la figure de François que la scène de Grégoire et Job, les peintures de l'abside ou celles de la lunette. Il n'y a donc eu qu'une unique campagne de peinture. Le regard se porte alors sur l'élément le plus massif, l'autel de la chapelle représenté dans la fig. 4, où est peinte la scène de la consécration par le futur pape Grégoire. Il y a deux inscriptions. L'une courte est claire, commençant par *Hic*, indique le sujet principal de la peinture, le pape Grégoire qui a consacré la chapelle, alors qu'il était évêque d'Ostie. Cette première inscription a déjà été mentionnée. Une seconde inscription, plus longue et plus large de huit lignes, commence par indiquer que cette maison fut peinte la deuxième année du pontificat. Vient ensuite un second *Hic* que l'auteur pense ne pas désigner Grégoire, comme on l'entend généralement, car selon lui, toutes les indications que l'on peut avoir sur la vie spirituelle du puissant cardinal s'accordent assez mal avec l'indication d'une retraite de deux mois passée dans les grottes de Subiaco. En revanche, l'inscription concorde avec les habitudes bien connues de François d'Assise, qui aimait se livrer à des jeûnes prolongés dans des lieux retirés. Dès lors, selon l'auteur, et contrairement aux usages de l'épigraphie, l'inscription pourrait se rapporter, non pas au sujet principal de la scène, Grégoire, mais à Saint François d'Assise, placé sur une autre paroi et dont le visage est rappelé en second plan de l'acte de consécration. L'ensemble de l'article apporte beaucoup de détails judicieux, mais pour cette dernière inscription la parole reste aux épigraphistes.

Dans la seconde partie du diptyque, la présence de Saint François d'Assise n'est pas en concurrence avec un pape, elle est au centre des regards. Notre confrère Jacques Dalarun poursuit ses recherches sur « *La Vita beati patris nostri Francisci* de Thomas Celano » qu'il avait postulée dès 2007 lors d'une communication devant notre Académie. Il l'a ensuite présentée en janvier 2015 lors d'une note d'information devant notre Académie, puis éditée de façon critique, la même année, dans les *Analecta Bollandiana* (CXLIII, 2015, p. 23-86), sous le titre « *Thome Celanensis Vita beati patris nostri Francisci (Vita brevior)*. Présentation et édition critique ». Dix ans plus tard, il a jugé utile de dresser un bilan des recherches, qu'il qualifie modestement de provisoire. C'est en réalité un bilan d'une richesse inégalable, exposé avec la plus grande clarté selon les rubriques suivantes : 1. Tradition directe ; 2. Identité du texte ; 3. Rédaction ; 4. Tradition indirecte ; 5. Apports ; puis une Conclusion et en Appendice la Lettre de dédicace de Thomas de Celano à Frère Élie, ministre général des Frères mineurs. Dans « la tradition directe », il n'y a qu'un seul manuscrit conservant l'ensemble du texte. C'est un manuscrit de la bibliothèque nationale de France (Nal 3245) du XIII^e s. Toutefois, il y a aussi de multiples extraits identifiés, et cette liste peut probablement s'allonger encore, ce qui justifie le titre de Bilan provisoire. Dans « Identité du texte », selon la Lettre dédicace de Thomas de Celano à Frère Élie, il ressort qu'il avait déjà écrit une Vie longue de François d'Assise sur commande du pape Grégoire IX et qu'il l'a réduite sur commande d'Élie, ministre général des frères mineurs, ce qui amène à s'interroger sur les multiples distinctions à faire sur l'usage du texte dans le culte des frères mineurs. Puis dans « Rédaction », Jacques Dalarun s'interroge sur les sources de

Thomas de Célanô, dont la principale est évidemment sa première version longue ; ce qui engage l'auteur de l'article à une comparaison attentive entre les deux versions, et à signaler, en particulier, une addition importante d'une *Vie* à l'autre sur les miracles posthumes et la création de miracles féminins. La version abrégée, à distance de quelques années de sa version longue (entre cinq et dix ans), offre un récit accessible, sans afféterie, médité et succinct, qui va à l'essentiel de l'expérience et de la pensée franciscaines.

Après la Grèce et le Moyen Âge, le fascicule se termine par une communication représentant l'Orient. Elle est due à notre correspondant Sylvain Brocquet, qui est professeur à l'Université d'Aix-Marseille, spécialiste de langue et littérature sanskrites et historien de l'indianisme. Son titre est « *Śakuntalā* à l'opéra : La *Leggenda di Sakuntala* de Franco Alfano. » L'article commence par un paradoxe. La pièce de théâtre du plus grand des poète indiens Kālidasā qu'Alfano situe au VI^e siècle d notre ère, intitulée *Śakuntalā au signe de reconnaissance*, a joué un rôle majeur dans la découverte de l'Inde ancienne par les Européens dès le XVIII^e siècle. Cependant, tout en apportant l'adhésion de l'intelligentsia européenne jusqu'au début du XX^e siècle, où Schlegel qualifie *Śakuntalā* de « drame romantique par excellence », elle est demeurée étrangère aux représentations du grand répertoire. Toutefois, parmi d'assez nombreux essais infructueux, elle a donné naissance en 1921 à un opéra de l'italien Franco Alfano, intitulé *La leggenda di Sakuntala*, qu'il composa sur un livret de sa propre main, et qu'il recréa en 1951 (sous le titre abrégé de *Sakuntala*). L'article comprend trois grandes parties. La première présente le drame du poète indien et sa réception en Europe : son importance comme œuvre fondatrice de l'orientalisme indianiste, son contenu en sept actes et la liste des opéras, heureux ou malheureux, qui s'en inspirent, au nombre de dix. La deuxième partie est centrée sur la vie du compositeur Franco Alfano (1875-1954) et sur la variété et l'ampleur de son œuvre. Son chef-d'œuvre est *La Leggenda di Sakuntala*, opéra en trois actes créé à Bologne en 1921. Malheureusement, tous les exemplaires de la partition furent détruits pendant la Seconde guerre mondiale, et le compositeur reconstituera trente ans plus tard son ouvrage qui fut présenté à Rome en 1952. C'est sous cette forme que jusqu'en 2006 l'œuvre est entrée au répertoire des théâtres lyriques. Le contenu de l'œuvre en trois actes est donné avec précision. Le lecteur peut donc comparer avec le contenu du drame original en sept actes La troisième partie, intitulée *Sakuntala* entre fidélité et orientalisme, est justement consacrée à cette comparaison. Elle fait ressortir ce qu'il y a de fidèle dans le drame ou dans l'expression (citations et quasi traductions) en donnant plusieurs exemples précis. Pourtant, malgré toutes ces citations et tout ce que le livret doit à son modèle, une distance fondamentale sépare l'opéra du drame sanskrit, déjà perceptible dès la préface du livret. C'est l'altération radicale que le compositeur fait subir au cadre idéologique de l'œuvre qui devient mystique et religieuse, ainsi qu'au statut du personnage-titre, dont il fait une figure archétypale de la Femme, d'abord amoureuse, puis mère et rédemptrice, dont le sacrifice trouve sa rétribution dans l'apothéose céleste qui conclut brutalement l'opéra. Point n'est besoin de révéler tout ce que contient cet article que le lecteur découvrira avec plaisir, guidé par un auteur qui n'est pas seulement indianiste, mais se révèle aussi musicologue. »

Michel BUR



« J'ai l'honneur de déposer sur le bureau de l'Académie un ouvrage collectif en deux volumes intitulé *Le château de Châtel-sur-Moselle (XI^e-XVII^e siècle)* édité par l'Association du Vieux Châtel chez Héraudel à Pont-à-Mousson en 2024. Le tome 1 de 233 pages, qui traite d'*Histoire, architecture et matériaux de construction*, a pour auteur Gérard Giuliano et Anne-Lise Dabry et le tome 2, de 483 pages relatives aux *Objets archéologiques, reflets de la vie quotidienne*, est dû à Cédric Moulis et Anne-Lise Dabry. Cette dernière, qui est céramologue, a écrit près des deux tiers de ce bel ouvrage à la couverture verte cartonnée, dont on ne peut manquer de souligner à tous égards, texte et illustrations, la qualité de la présentation. La centaine de pages écrite par C. Moulis sur les céramiques domestiques des XIII^e-XVII^e siècles, complétant celles de A-L. Dabry, retiennent également l'attention.

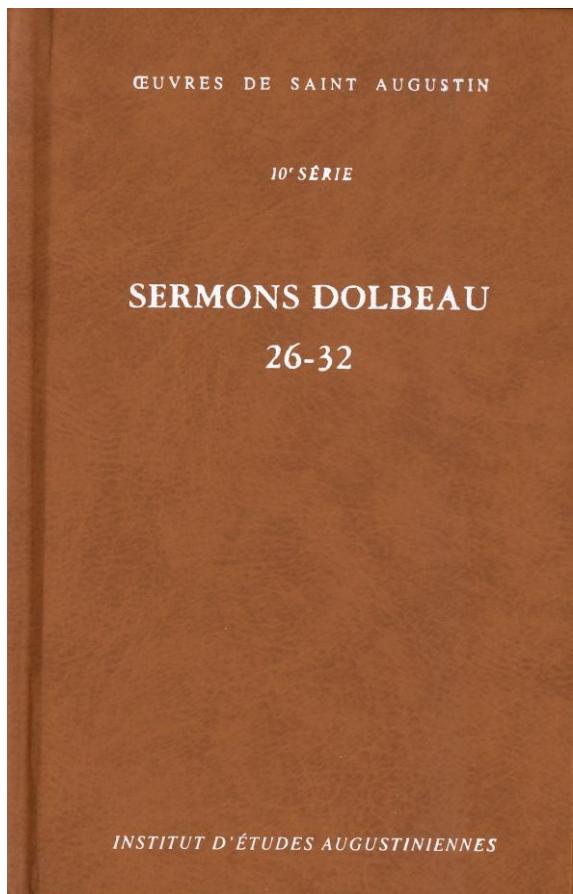
Le château de Châtel, bâti sur une falaise dominant la rive droite de la Moselle, a connu depuis la fin du XI^e siècle plusieurs phases de construction et de démolition échelonnées jusqu'à aujourd'hui, soit durant près de neuf siècles. À l'origine possession des comtes de Vaudémont, il est transformé dès la fin du XII^e siècle selon les principes de la nouvelle architecture venue d'Île-de-France. À partir de 1373, il passe entre les mains de seigneurs bourguignons qui en font une place forte imprenable dans le conflit opposant au XV^e siècle les ducs de Bourgogne aux ducs de Lorraine. Bien adapté aux progrès de l'artillerie à poudre, il résiste aux Lorrains jusqu'en 1534. Au XVII^e siècle, Louis XIV qui occupe la Lorraine ordonne finalement son démantèlement. À la longue, les ruines elles-mêmes auraient pu disparaître si une association animée par Chantal et Pierre Debry, puis par leur fils Gilles, n'avait pas entrepris avec la plus grande énergie leur sauvetage et leur mis en valeur. De cet historique, on retiendra au moins que les grands travaux conduits par les Bourguignons au milieu du XV^e siècle ont effacé les couches de terrain datant des XIII^e et XIV^e siècles, rendant ainsi très pauvre le site en céramique et en verrerie de cette époque.

Sauvetage du site, sauvetage aussi du matériel recueilli, sauf en quelques endroits fouillés selon les règles de l'art, en dehors de toute stratigraphie, et donc classé en recourant à la typologie et par comparaison avec ce qui a été trouvé sur d'autres sites au point de vue morphologique et

technique, matériel conservé de longues années dans un local protégé, qu'il ne fallait pas perdre simplement en tant que vestiges de la vie quotidienne.

On pourra consulter dans le tome 1 les chapitres suivants : Histoire et architecture de la forteresse par G. Giuliano, Historique ses opérations archéologiques par A-L. Dabry et C. Moulis, le mobilier lapidaire, les enduits et mortiers, les céramiques de construction par A-L. Dabry, la céramique de poêle par G. Giuliano et Guillaume Huot-Marchand, le verre plat, le bois par A-L. Dabry et dans le tome 2 : Les céramiques domestiques (XIII-XVII^e s.) par C. Moulis, les céramiques domestiques (XVII-XIX^e s.), le verre creux, les objets en cuir, la tabletterie, le mobilier métallique par A-L. Dabry et les monnaies et jetons par G. Giuliano et Etienne Dostert. Tout ce travail de pré-publication est à mettre à l'actif du Laboratoire d'Archéologie médiévale l'Université de Lorraine, dans le cadre duquel Bernard Willaime avait fait sa thèse sur *Le château de Châtel-sur-Moselle* dès 1981. Nous disposons à présent avec cette récente édition en deux volumes d'une excellente synthèse des connaissances sur une forteresse parvenue à son maximum d'extension au XV^e siècle, située alors dans l'Empire, aujourd'hui dans l'Est de la France. »

François DOLBEAU



« J'ai l'honneur de déposer sur le bureau de l'Académie, de la part de ses auteurs, le livre suivant : *Œuvres de saint Augustin. Sermons Dolbeau 26-32*, sous la direction de François Dolbeau et Martine Dulaey avec une équipe de chercheurs (Bibliothèque augustinienne, 78B), Paris, Institut d'Études Augustiniennes, 2025, 552 pages.

Avec ce quatrième volume, s'achève la publication bilingue, latine-française, des sermons de saint Augustin retrouvés par moi depuis 1990. Les sermons Dolbeau 26 et 27 proviennent d'un sermonnaire tardif de Mayence, postérieur à l'invention de l'imprimerie ; les autres sont des pièces extravagantes transmises hors collection dans des manuscrits à chaque fois différents. Comme dans les trois tomes précédents, je suis responsable de la mise au point de la partie latine (éditions et apparats critiques), mais l'essentiel du travail (introductions, traductions, annotations infrapaginales, notes complémentaires) a été effectué en équipe. Chaque sermon fut confié à un ou deux maîtres

d'œuvre, mais tout fut discuté dans un séminaire qui s'est tenu aux Facultés Loyola. Un bref avant-propos rappelle les noms des participants et met à jour la bibliographie. Dans le présent volume, les maîtres d'œuvre ont été respectivement Éric Rebillard, Professeur d'histoire romaine à Cornell University, et Martine Dulaey, pour le sermon Dolbeau 26, prêché un premier janvier « contre les païens, sur le Christ médiateur » ; Michel Banniard, Directeur d'études émérite et Professeur à l'Université de Toulouse-Le Mirail, et Jérémie Delmulle, chargé de recherches au CNRS, pour le sermon Dolbeau 27 « contre les Donatistes, sur ceux qui se plaignent d'être contraints à l'unité » ; Martine Dulaey et Hugues Vermès, Professeur aux Facultés Loyola, pour le sermon Dolbeau 28 « sur la santé corporelle » ; Anne-Isabelle Bouton-Touboulic, Professeur à l'Université de Lille, pour le sermon Dolbeau 29 « sur la Providence divine » ; Pierre Descotes, maître de conférences à Sorbonne Université, pour le sermon Dolbeau 30 « contre Pélage » ; Matthieu Pignot, Senior Researcher à l'Université de Namur et à la Bibliothèque royale de Bruxelles, pour le sermon Dolbeau 31, prêché à Hippone un jour de Pentecôte ; enfin, moi-même pour le sermon Dolbeau 32, « sur l'Ascension », qui correspond seulement à la réunion des anciens sermons Guelf. 21 et Mai 98. Le fait de couper un texte en deux sections séparées par une rubrique, chacune susceptible ensuite de circuler de façon indépendante, est une pratique d'abréviation bien attestée dans la transmission des sermons. Le joyau du volume est assurément le s. Dolbeau 26, qui complète ce que nous savions de la christologie d'Augustin et est la plus longue de toutes ses allocutions (environ 17500 mots contre 2000 à 2500 pour les textes transmis intégralement).

Aux pages 471-526, dix-sept notes complémentaires traitent de questions soulevées par les sermons Dolbeau 26-32 ; elles sont dues aux maîtres d'œuvre, auxquels s'est associée Isabelle Bochet, Professeur aux Facultés Loyola, pour un commentaire détaillé de « La purification de

l'âme : Augustin en débat avec Porphyre » (p. 483-490). Les autres notes abordent des sujets très variés : « La fête des calendes de janvier », « La critique de l'interprétation des idoles », « Augustin et le culte des anges », « La santé d'Augustin », etc. Le livre s'achève par les index habituels (biblique et auteurs anciens).

Depuis la première édition de ces textes, qui – à l'exception du sermon Dolbeau 32, paru en 2021 – s'est échelonnée de 1991 à 1998, les progrès ont été considérables grâce à un engagement particulièrement actif de la communauté scientifique, manifesté par des traductions complètes en anglais, espagnol, italien et néerlandais, et partielles en allemand, polonais, slovaque et tchèque. La version française profite ainsi des avancées effectuées depuis plus de trente ans. Mais cette longue enquête, présentée pour la première fois ici même le 12 février 1993, n'est pas encore achevée, car des progrès sont encore à attendre. Durant la correction des épreuves, j'ai retrouvé par hasard un important témoignage indirect qui permet d'améliorer sensiblement le texte du sermon Dolbeau 10 (162C) : mon étude est en cours de parution dans « Nouvelles recherches sur une trilogie pastorale d'Augustin », *Augustiniana*, 75 (2025), p. 191-202. D'autre part, dans *Studi medievali*, 66 (2025), p. 1-43, Lidia Buono a signalé deux nouveaux témoins de l'ancien sermon Guelf. 21, l'une des deux composantes du sermon Dolbeau 32, et elle s'est efforcée de ruiner ma restauration de ce texte. Elle n'a pas compris, semble-t-il, que mon argumentation s'inscrivait dans un phénomène général de raccourcissement des lectures faites en assemblée. Un cas analogue, que je développerai bientôt dans la *Revue Bénédictine*, est fourni par les sermons 307-308 d'Augustin, sur la décollation de Jean-Baptiste, qui, de même, formaient à l'origine un seul sermon unitaire. »